

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en S Préfecture le
Et publication ou notification du

EXTRAIT du registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 26 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CARCELLER, Maire.

Présents : Mmes et MM Claude CARCELLER, Bernard JEREZ, Jeanine NONROY, Catherine GIL, Norbert ALAÏMO, Christophe BOYER, Pauline LAINE-CURTAN, Félix von LUSCHKA-SELLHEIM,

Etaient excusés : Claude GOUJON, Jim CARTIER, Laure DESVARD, Ludovic GAHLAC, Virginie GUSTAVE, Françoise PUGINIER-LUSCHKA, Marie-Claire FRYDER.

Etaient absents :

Ont donné procuration :

Claude GOUJON donne pouvoir à Bernard JEREZ

Jim CARTIER donne pouvoir à Catherine GIL

Laure DESVARD donne pouvoir à Claude CARCELLER

Ludovic GAHLAC donne pouvoir à Norbert ALAÏMO

Virginie GUSTAVE donne pouvoir à Jeanine NONROY

Françoise PUGINIER-LUSCHKA donne pouvoir Félix von LUSCHKA-SELLHEIM

Date de la convocation : 20/06/2025

Secrétaire de séance : Catherine GIL

En exercice	15
Présents	8
Votants	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Objet : Achat du terrain et du Château du CASTELLAS – annule et remplace

N° DEL 20250626-015

Monsieur le Maire explique que lors du dernier conseil du 18 avril avait été voté par délibération numéro 20250418-012, l'achat du terrain et du Château du CASTELLAS au prix de 36 000€.

Une faute de plume s'est glissée dans cette délibération, car le prix de vente du terrain est de 38 000€.

Monsieur le maire propose donc aux membres du conseil l'achat à 38 000€ et non 36 000€.

Il indique que les frais d'actes seront pris en charge par la commune.

Les crédits pour l'achat de la parcelle sont disponibles au budget d'investissement au chapitre 21 article 2111.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité des membres présents**,

- ◆ **ACCEPTE** l'offre de vente du département des parcelles désignées ci-dessus ainsi que le château dit "Le Castellas" au prix de 38 000€.
- ◆ **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer l'acte qui sera établi, par Maître MAURIN, notaire à Gignac 34150.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

Claude CARCELLER.



1/0 Bernard JEREZ
Maire Adjoint